

Inauguration de l'aménagement de l'avenue de la Libération

Le Bugue, le samedi 25 janvier 2014

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Dordogne

Je suis très heureux d'être présent au Bugue pour cette inauguration des travaux d'aménagement de l'avenue de la Libération.

Je tiens à vous remercier, M. le Maire, d'avoir bien voulu m'associer à cet évènement qui me permet de revenir dans le cadre très agréable de votre commune.

Je me souviens de notre première rencontre en mairie en 2011 à l'occasion de mon arrivée dans le département.

Vous m'aviez présenté les enjeux de cet aménagement, en insistant sur les trois objectifs poursuivis au regard de la fréquentation importante de cette route dite de l'Espagne qui traverse votre commune :

- assurer la sécurité des piétons et des automobilistes,
- optimiser l'usage de l'espace pour faciliter l'accès aux commerces et aux services,
- valoriser l'image touristique du Bugue.

Vous m'aviez convaincu de la nécessité d'engager ces chantiers dans les meilleurs délais.

Je sais que les projets de ce type ne sont jamais simples. Ils doivent se faire en adéquation avec les obligations réglementaires, telles le plan de prévention des risques inondation, le transport des bois ronds, le code de l'environnement pour les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et l'assainissement des eaux usées.

Nous savons aussi les désagréments occasionnés par ce type de chantiers pour les riverains, les commerçants, les automobilistes.

Mais il s'agit à chaque fois d'un mal temporaire pour un bien durable, tant le projet mené était utile, je dirais même nécessaire et structurant.

C'est pour cela que l'Etat vous a accompagné financièrement, aux côtés du Conseil général et du SDE.

Aujourd'hui, tout le monde est unanime face aux résultats obtenus.

Ces travaux d'aménagement qui s'ajoutent aux travaux réalisés dans les autres communes du département symbolisent le dynamisme de nos territoires.

Il faut avoir conscience qu'ils s'inscrivent dans une politique globale d'aménagement qui dynamise toutes les communes, jusqu'aux plus petites, pour mettre en valeur le cachet de nos centre-bourgs.

C'est capital pour un département touristique comme le nôtre d'avoir cette cohérence générale.

C'est le sens des contrats de bourg proposés par le Premier Ministre lors du congrès des maires de 2013 pour aider les collectivités à monter leurs projets et mobiliser les crédits nécessaires à leur réalisation.

Je crois que nous pouvons dire qu'en Dordogne, nous avons anticipé ce dispositif. Nous l'avons anticipé, parce que les élus et l'Etat sont ici conscients des forts enjeux que représente l'attractivité des communes pour accompagner les grands projets que nous allons inscrire dans le contrat de plan Etat-région pour la période 2014-2020 : je pense notamment à Lascaux 4 et à l'opération Grand Site de la vallée de la Vézère, qui vont dynamiser notre département et lui apporter, je le souhaite, richesses et emplois.

Je vous félicite, M. le Maire, de vous être engagé avec force dans cette dynamique.

Je sais que vous inscrivez désormais votre action dans le nouvel ensemble intercommunal de la Vallée de l'Homme qui doit porter une politique ambitieuse pour ce territoire si privilégié de la Dordogne.

Pour conclure, je souhaite exprimer à chacune et à chacun mes vœux les plus chaleureux pour 2014, avec une attention particulière pour ceux d'entre vous qui ont connu une année 2013 difficile.

Je souhaite que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé et travail et voit la concrétisation de vos projets.

Je tiens à vous réaffirmer l'ambition des services de l'Etat en Dordogne d'être des partenaires toujours plus efficaces au service du bien public et à votre service.

Soyez assurés de mon engagement en ce sens.

La crise économique est plus profonde et plus longue que prévue, notre département continue d'en souffrir.

Mais je suis certain que notre détermination, notre ambition, notre lucidité, notre courage et notre capacité à se rassembler seront nos meilleurs atouts pour relever les défis qui nous attendent en 2014.